

ORAPI

Société Anonyme au capital de 2 892 698 Euros

Siège Social : Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, 5 Allée des Cèdres, 01150 SAINT

VULBAS

682 031 224 RCS BOURG EN BRESSE

RESULTATS DES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 AVRIL 2012

RESULTATS	Pour	Contre	Abst.	Tot. Votes	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
REUNION ORDINAIRE							
1 (approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés)	3 990 617	-	-	3 990 617	100,00%	0,00%	0,00%
2 (affectation du résultat)	3 990 617	-	-	3 990 617	100,00%	0,00%	0,00%
3 (approbation des conventions de l'article L.225-38 du code de commerce)	3 959 615	21 750	-	3 981 365	99,45%	0,55%	0,00%
4 (programme de rachat d'actions)	3 968 867	21 750	-	3 990 617	99,45%	0,55%	0,00%
5 (fin de mandat d'un co-commissaire aux comptes titulaire)	3 990 617	-	-	3 990 617	100,00%	0,00%	0,00%
6 (fin de mandat d'un co-commissaire aux comptes suppléant)	3 990 617	-	-	3 990 617	100,00%	0,00%	0,00%
7 (pouvoirs en vue des formalités liées aux résolutions adoptées à titre ordinaire)	3 990 617	-	-	3 990 617	100,00%	0,00%	0,00%
REUNION EXTRAORDINAIRE							
8 (Autorisation d'annulation par la société de ses propres actions)	3 990 617	-	-	3 990 617	100,00%	0,00%	0,00%
9 (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'émettre des BSAANE réservés à une catégorie de personnes)	3 965 850	24 767	-	3 990 617	99,38%	0,62%	0,00%
10 (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration aux fins d'émettre des valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription, par offre au public)	3 965 850	24 767	-	3 990 617	99,38%	0,62%	0,00%
11 (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration aux fins d'émettre des valeurs mobilières sans maintien du droit préférentiel de souscription, par offre au public)	3 965 850	24 767					
12 (Délégation de compétence à donner au CA aux fins d'émettre des valeurs mobilières sans maintien du DPS, par offre visée au II de l'article L411-2 du CMF)	3 965 850	24 767	-	3 990 617	99,38%	0,62%	0,00%
13 (Délégation de compétence à donner au CA en vue d'augmenter le montant de chacune des émissions des délégations de compétence)	3 965 850	24 767	-	3 990 617	99,38%	0,62%	0,00%
14 (Autorisation à consentir au CA en cas d'émission d'actions avec suppression du DPS de fixer le prix d'émission)	3 965 850	24 767	-	3 990 617	99,38%	0,62%	0,00%
15 (Délégation de pouvoirs à donner au Conseil d'administration aux fins d'émettre des valeurs mobilières donnant accès en rémunération d'apports en nature)	3 990 617	-	-	3 990 617	100,00%	0,00%	0,00%
16 (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration aux fins de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres).	3 990 617	-	-	3 990 617	100,00%	0,00%	0,00%
17 (Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions).	3 580 916	409 701	-	3 990 617	89,73%	10,27%	0,00%
18 (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation de capital par émission réservée aux salariés adhérents au PEE)	3 990 617	-	-				
19 (Fixation du plafond nominal global des émissions de valeurs mobilières)	3 990 617	-	-	3 990 617	100,00%	0,00%	0,00%
20 (Annulation des autorisations et délégations de compétences précédemment consenties au Conseil d'administration)	3 990 617	-	-	3 990 617	100,00%	0,00%	0,00%
21 (Pouvoirs en vue des formalités liées aux résolutions adoptées à titre extraordinaire)	3 990 617	-	-	3 990 617	100,00%	0,00%	0,00%